



Saint-Bénigne

Bulletin municipal - Année 2021



Le sommaire

Sommaire	2
Mot de Mme le Maire	3
La commune	4 et 5
Le conseil municipal et les agents communaux	6
CCAS	7
Etat-civil (naissances, mariages, décès)	8 et 9
Tarifs, déclarations préalables permis de construire	10
Formalités administratives	11
Compte administratif	12
Travaux et investissements	13
CPINI	14
Bibliothèque	15
Voirie, entretien	16
PanneauPocket	17
Commerces et entreprises	18 et 19
A l'école	de 20 à 23
La cantine	24
Sou des écoles	25
La garderie	26

Laine et petites mains	27
La Rando	28
Comité fleurissement	29
Ran Tan Plan	30
Saint-B.E.A.A.L.	31
Cavaliers de Pré Fleuri	32
Amicales des sapeurs-pompiers	33
Jaunes et bleus	34
Anciens Combattants	35
Conscrits	36
La Chasse	37
Communauté de communes	de 38 à 40
MARPA de Pont-de-Vaux	41
Maison de l'eau et de la nature	42
Comité de jumelage	43
Office du Tourisme	44
Calendrier des fêtes	45 et 46
Classe en zéro	47

Commission du bulletin :

Emily Unia, Catherine Pommet, Géraldine Malterre,
Frédéric Delalande, Stéphanie Dey.
Maquette et PAO : Charles Mathey.

Responsable de la publication : Le maire, Emily Unia.

Le mot de Madame le Maire



2020 aura été une année de changement au sein de l'exécutif. Vous avez élu un nouveau conseil municipal que j'ai le plaisir de présider. Cette équipe renouvelée souhaite œuvrer au développement de notre commune et mettre en avant de nouveaux projets en termes de communication, de bâti et de développement durable.

Le contexte sanitaire nous a obligé à nous adapter tout au long de l'année et notre activité ne s'est pas pour autant arrêtée. Des investissements, principalement destinés à l'école, ont été effectués.

Pendant le confinement, notre école a été choisie pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. Lors de la réouverture progressive des classes en mai, le lien étroit entre la mairie, l'école et les associations scolaires comme la garderie ou la cantine a permis une reprise sereine. Les locaux communaux, école et mairie, ont été aménagés pour un accueil dans le respect des règles sanitaires.

Les mots adaptabilité et collaboration ont pris ici tout leur sens.

Des investissements ont été faits en masque et gel hydroalcoolique pour les agents mais également pour vous. Vos élus se sont mobilisés pour distribuer chez chacun de vous des masques offerts par la Région ainsi que ceux achetés par la commune et la Communauté de communes Bresse et Saône.

Je tiens à remercier tous nos agents communaux qui, pendant cette période de pandémie, ont permis la continuité des services publics dans tous les domaines dont nous avons la compétence.

Un projet important pour l'année 2021 est le raccordement des bâtiments de l'école qui ne le sont pas encore à notre chaufferie granulés bois et leur rénovation énergétique. Là encore un chantier d'ampleur mais nécessaire nous attend.

Je souhaite assurer les associations locales du soutien de la commune. Peu de manifestation ont pu se tenir cette année, même si nous avons eu le privilège d'accueillir, en septembre, la journée « Tous pour un seul et même rêve », dédiée au sport inclusif et qui a permis la rencontre avec des sportifs médaillés.

Une nouvelle année commence donc. Espérons que 2021 permettent à nos associations habituellement si prolifiques de nous rassembler et de faire vivre notre commune et à nos commerces de relancer leur activité durement touchée.

Je me joins à l'ensemble du Conseil municipal et des agents communaux pour vous souhaiter une heureuse année 2021, pleine de projets, de santé, de rencontres et d'échanges.

Emily Unia

COMMUNE DE SAINT-BÉNIGNE - 01190



1314 Habitants
Altitude : 206 mètres
Superficie : 16,49 km²



SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Mardi et Jeudi fermé au public.
 Mercredi de 9 à 12 heures.
 Vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
 Secrétaires :
 Mmes Evelyne Sixdenier, Stéphanie Bard

Adresse:
 1, Mairie-Prairie. 01190 Saint-Bénigne
 Téléphone : 03.85.30.33.27
 Fax : 03.85.30.32.22
 e.mail : stbenigne01@orange.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire : Emily Unia
Première adjointe : Catherine Pommet
Deuxième adjoint : Gilles Fontaine
Troisième adjoint : Géraldine Malterre
Quatrième adjoint : Philippe Vilard

Conseillers Municipaux :
 Christian Brouillard, Frédéric Delalande, Arlette
 Denis, Stéphanie Dey, Amélie Fèvre, Alain Michel,
 Chantal Chatagnier, Christian Perdrix, Christelle
 Vaucher, Jean-Paul De Sousa.



Les AGENTS DE LA COMMUNE :

Agents des services techniques :
 M. Rodolphe Coron
 Assistantes maternelles :
 Mmes Adeline Gautheron et Sandrine Casabella

Agent polyvalent :
 Maria Cerqueira



LES SERVICES :

Ramassage des ordures ménagères : effectué le lundi après-midi.
 Bacs roulants "agréés par le service" déposés aux points prévus par le Conseil municipal.
 Lundi férié : ramassage le mercredi matin suivant le jour férié.
 Tri sélectif : plate-forme à côté de la mairie.



DÉCHETTERIE :

Intercommunale: ouverte à Pont-de-Vaux, rue Notre-Dame.
 Les lundi et mercredi : Hiver : de 14 à 17 heures - Été : de 14 à 18 heures.
 Le jeudi de 9 à 12 heures.
 Le vendredi : Hiver de 15 à 17 heures - Été de 15 à 18 heures.
 Le Samedi : Hiver : de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures - Été : de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures



SAPEURS-POMPIERS :

Centre de première intervention non intégré
 Responsable du C.P.I.N.I. :
 Lieutenant Christian Perdrix



ÉCOLE PRIMAIRE :

Directrice :
Mme Ariane Chalaye
03.85.30.93.00

Professeurs des écoles :
PS-MS : Mme Boyat/Mme Berger - MS-GS : Mme
Claus - CP : Mme Oullier - CE1/CE2 Mme Benoît
CE2/CM1 : Mme Chalaye
CM1-CM2 : Mme Bourounoff

Service cantine : Mmes Ghislaine Siwczak et Sandrine Martinod
Interclasse : Mmes Adeline Gautheron, Maria Cerqueira et Sandrine Casabella



GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

Présidentes : Lionel Artaud et Antoine Lenglin
Matin : de 7 heures à l'ouverture de l'école.
Après-midi : de 16 h 15 à 18 h 45 h.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Cour de la mairie. Responsables Joële Jomain et Evelyne Marceau.
Lundi : de 14 h à 17 heures.
Mercredi : de 14 h à 16 heures. Samedi de 10 h à 12 heures.
Vacances scolaires : ouvert uniquement le mercredi et samedi, sauf aménagement.



SALLE MULTIFONCTIONS :

Locations et réservations par écrit auprès du secrétariat de mairie. Tél. 03.85.30.33.27.
La commune ne loue pas de vaisselle hors de la salle multifonctions.
Des bancs et des tables peuvent être loués, uniquement après réservation en mairie.

ASSOCIATIONS LOCALES :

Alliance Carpiste Bresse-Saône :	M.Julien VERNUS
Amicale des pompiers :	M. Patrick NUGUET
Amicale des supporters :	M. Didier LETHENET
Anciens Combattants :	M. André RIAZA
Cantine scolaire :	M. Jean LEDUGNE
Cavaliers de Pré Fleuri :	M. Dominique PONCET
Conscrits :	M. Simon CHATELET
C.U.M.A. :	M. Christian BROUILLARD
Garderie périscolaire :	Lionel ARTAUD et Antoine LENGLIN
Hameaux fleuris :	Mme Arlette DENIS
Laine et petites mains	Mme Evelyne MARCEAU
La Rando :	Mme Jeannine MATHEY
Lire Ici et Là :	Mme Danielle BAISSARD
Ran Tan Plan :	M. Roland MOREL
Saint-Bé.A.A.L. :	Mme Arlette DENIS
Société de chasse :	M. Jean-François FORAY
Sou des écoles :	Mmes Amélie NOLET et Alexandra SOULIER
Syndicat agricole :	M. Dominique PONCET
Val Heureux	Mme Bernadette PAUGET

Correspondants divers :

La Voix de l'Ain Charles Mathey 550, Mairie-Prairie St-Bénigne - 06.59.84.78.82 - 09.65.03.15.44.
charles.mathey800@orange.fr

LE PROGRÈS Heidy Lacroix. 06 19 21 23 00 - heidy.lacroix@yahoo.com

Le conseil municipal



Le Maire Emily Unia,
1ère adjointe Catherine Pommet, 2ème adjoint Gilles Fontaine, 3ème adjoint Géraldine Malterre, 4ème adjoint Philippe Vilard.
Les conseillers municipaux : Christian Brouillard, Frédéric Delalande, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Amélie Fêvre, Alain Michel,
Chantal Chatagnier, Christian Perdrix, Christelle Vaucher, Jean-Paul De Sousa.

Les agents communaux



Evelyne Sixdenier, secrétaire de mairie, **Stéphanie Bard,** assistante administrative

vous accueillent à la mairie
afin de vous aider dans
vos démarches administratives.



**Adeline
Gautheron**



et



**Sandrine
Casabella**

ATSEM dans les classes de petite-moyenne section
de Madame Karine Boyat, et chez les moyens-grands
de Madame Stéphanie Claus assistent les enseignantes dans leur travail auprès des enfants.



**Maria Domingues
Cerqueira,** agent polyvalent,

a la responsabilité de la
location de la salle multi-
fonction, l'entretien des
bâtiments communaux
et la surveillance des
enfants de l'école sur le
temps de cantine et la
traversée du passage
piétons matin et soir.

Rodolphe Coron, agent technique,

est en charge
de l'entretien
des bâtiments
communaux,
de la voirie et des
espaces verts.





Le CCAS

EN 2020, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Bénigne ont été renouvelés.

Présidé par Madame le Maire, il se compose de 5 membres du conseil municipal et de 5 habitants de la commune.

Le CCAS a pour mission d'informer le public sur les différents dispositifs sociaux existants et concernant les dispositifs dits de « droit communs » gérés par le Conseil Départemental, il adresse les personnes au centre des Solidarités.

Le CCAS travaille en lien avec les assistantes sociales du Conseil Départemental de l'Ain situées au centre Départemental de la Solidarité à Pont de Vaux.

Le CCAS de Saint-Bénigne fait le relais entre les travailleurs sociaux et les personnes ayant besoin d'une étude plus approfondie de leur situation et ce, afin d'avoir des réponses adaptées à leurs demandes. Le rôle du CCAS est également de trouver les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap...

Le CCAS, mi-mars 2020 avec la mise en place du confinement, a décidé de renforcer encore plus le lien avec les aînés et les personnes isolées de la commune. Chaque membre du CCAS a pris des nouvelles des personnes qu'il visite lors de l'invitation au repas des aînés d'octobre ou encore au moment de la remise des colis. Ces contacts téléphoniques permettent de prendre des nouvelles de ces personnes parfois très isolées.

En lien avec le magasin Bi1, un système de livraison de courses à domicile a été mis en place. Les membres du CCAS ont ainsi pu livrer une dizaine de bénéficiaires au cours des périodes de confinement.

Le traditionnel repas des aînés n'ayant pu se tenir au mois d'octobre, le CCAS a fait le choix de livrer au domicile des 136 bénéficiaires un colis au moment des fêtes de Noël.

La distribution de ces colis, composés auprès de commerçants et d'artisans locaux, a été l'occasion d'échanges chaleureux.

Les membres du CCAS.

Liste des membres du CCAS :

Emily Unia, Chantal Chatagnier, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Géraldine Malterre, Christelle Vaucher, Patrick Brocard, Jean-Luc Degay, Christiane Dumont, Didier Fremiot, Gérard Vattier.



SAINT-BENIGNE

**Un permanence a lieu
le premier samedi du mois
de 10 h à 12 h à la mairie**

- **Aide sociale, conseils...**
- **Aide au secours et prestations**

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

Correspondance :
CCAS, mairie de Saint-Bénigne
01190 Saint-Bénigne - Tél. : 03 85 30 33 27
Email : stbenigne01@orange.fr

Naissances

Le 19 novembre 2019 :
Gaby COLIN
Fils de Thibaut COLIN et Mélanie COLIN

Le 9 décembre 2019 :
Marianne DUMONT
Fille de Rémi DUMONT et Karine CHEVRET

Le 18 janvier 2020 :
Arthur DUTRONC
Fils de Valentin DUTRONC et Cassandra MILAN

Le 26 janvier 2020 :
Jude CARNEIRO
Fille de Nicolas CARNEIRO et Charline NOLOT

Le 12 mars 2020 :
Jules MOREL
Fils de Anthony MOREL et Marion VUILLAUME

Le 14 mars 2020 :
Ulysse MIGEON
Fils Liza MIGEON

Le 15 mars 2020 :
Thyméo CLERC
Fils de Stéphane CLERC et Betty SMITS

Le 15 mars 2020 :
Matéo LUCIO ORSETTI
Fils de Miguel LUCIO et Aurélie ORSETTI

Le 17 mai 2020 :
Ayden GRALL
Fils de Edwige GRALL

Le 26 mai 2020 :
Lola BOUVARD
Fille de Olivier BOUVARD et Claire PACOREL

Le 29 mai 2020 :
Catalina LUCIO DEMONT
Fille de Silvio LUCIO et Anaïs DEMONT

Le 29 mai 2020 :
Loevan ROBLOT
Fils de Raphaël ROBLOT et Julie TOMCZYK

Le 08 juillet 2020 :
Eyden LANET
Fils de Dany LANET et Amandine CHAZELLE

Le 09 octobre 2020 :
Lison FERRAND
Fille de Vincent FERRAND et Julie ANDRÉ

Le 19 novembre 2020 :
Timothé CHEVALLIER
Fils de Jean-Noël CHEVALLIER et Anne-Cécile VALLOT

Le 13 décembre 2020 :
Eliott BRUNET
Fils de Marc BRUNET et Anaïs PERIER

Mariages

Kévin GUILLOT et Débora FRASSLE
Le 11 juillet 2020

Jérémy LHEUREUX et Amandine COULON
Le 24 octobre 2020

20Pacs

Anthony MOREL et Marion VUILLAUME
Le 02 décembre 2020

Thibaut COLIN et Mélanie COLIN
Le 16 décembre 2020

Décès

11 janvier 2020
Roger MOREL

19 janvier 2020
Daniel BORJON-GUILLERMINET

22 avril 2020
Huguette GUICHARD veuve BOUVARD

1er juin 2020
Denise CHEVAUCHET veuve BUIRET

08 juin 2020
Théodorus VAN BAARLE

04 juillet 2020
Simone VIALAY veuve FAVRE

13 octobre 2020
Alexandre MOREL

07 novembre 2020
Marcel SŒUR

07 novembre 2020
Paul JOUBERT GRANGER

09 novembre 2020
Jeannine MARCHAND veuve GERAY

17 novembre 2020
Roger MOREL

Tarifs et déclarations

TARIF 2021

Désignation	Locaux	Extérieurs	Caution
Salle Multifonctions dans son ensemble	500	700	1500
Petite salle + cuisine	250	400	750
Petite salle	150	300	450
Grande salle +cuisine +bar	400	600	1200
Grande salle + bar	300	500	900
Préau + bar	200	350	600
Salle de réunion	50	80	150
Salle multifonctions pour A.G. ou séminaires	150	300	450
Acompte 50 % pour valider toute réservation			
Location vaisselle	0,50 le couvert		
Remorque-frigo	50	50	

Désignation	Euros
Cimetière : 2m ² , 30 ans	91
Colombarium : 1 case, 30 ans	632
Cavurne 30 ans	632
1 inscription 30 ans	125
Matériel : 1 table + 2 bancs	2
Assainissement :	
PAC constructions nouvelles :	
Immeuble simple	
1 logt ou local professionnel	941
Immeuble collectif	
1er logement ou local professionnel	941
2me logement ou local professionnel	923
3me Logement ou local professionnel	847
Fonctionnement :	
Forfait	94
le m ³	1,35
Photocopieur : la page	0,18

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Verhoeven Marie Lieu-dit Le Village ZH, 483, 484, 485, 486, 487, 488 Division en vue de construire
- Perrusset Daniel 741 Marie Terres de l'Alouette ZH 392 Clôture
- Demont Anaïs 1255 Les Bergers Nizerel AE 65 Abri Couvert
- Jomain Joëlle 1263 Creux Gonin Ternant ZL 427 Installation panneaux solaires
- Lucion Miguel 544 Mairie Vignes desMares ZC 647 Clôture bois
- Guichard Denis 664 Mairie Prairie ZC 389 Clôture
- Guichard Denis 716 Mairie Prairie ZC 385, 460 Clôture et portail
- Veuillet Guy 4 Lot. Champs de Saint-Bénigne ZM 258 Clôture
- Carruge Julien 958 Mairie Prairie AD 71 Piscine
- Bertrand Jérémy 667 Route de Saint-Trivier ZH 381 Pergola
- Chevauchet Sébastien 618 Léol le Bourg ZD 120 Remplacement clôture
- Févre Jimmy 631 Mairie Terres de l'Alouette ZH 264 Piscine et local
- Danancher Hugo Les Vernettes Lieu-dit Les Brejons ZC 98 Installation panneaux solaires
- ATC France Lieu-dit en Charles Martin ZC 109 Installation relais téléphonie mobile

- Villeret Claude 1538 Moulin Mairie ZH 348 Abri de jardin
- Marchand Mathieu 404 C Creux Gonin Ternant ZC 641 Piscine
- Enedis 1745 Croix Ravier Villeneuve ZL 265 Construction poste de transformation la Villeneuve
- Bertrand Jérémy 667 Route de Saint-Trivier ZL 265 piscine
- Prevel Jean-Yves 359 Route de Saint-Trivier ZH 473 Piscine
- Chevauchet Christian 559 Mairie Prairie Clôture
- Tomczyk Julie 19 Lot. Les Bonnots ZC 618, 638 Clôture
- Verpierre SAS Lieu-dit Aux petites Varennes ZN 112 Division en vue de construire
- Ferrero Yannick 14 Lot. Les Bonnots ZC 633 Aménagement garage en habitation
- Chatelet Jean-Marc 647 Moulin Mairie AH 104 Piscine et Pool house
- Darbon Patrice 753 Mairie Prairie ZC 524 Remplacement porte garage en baie vitrée
- Berny Pascal 686 Mairie Terres de L'Alouette ZL 392 Piscine
- Morbois Pascale 776 Mairie Vignes des Mares ZC 471, 548 Division en vue de construire
- Isowatt 422 Mairie Prairie ZC 552 Installation panneaux solaires

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Veuillet Guy 4 Lot. Champs de Saint-Bénigne ZM 258 Garage
- Anjoubault Sébastien lieu-dit Le Village ZH 486, 483 Maison
- Guillermin Delphine 404 A Creux Gonin Ternant ZC 643 Abri voiture
- Guichard Franck 832 Mairie Vignes des Mares ZC 530 Abri et garage
- Morel Anthony Moulin Mairie ZH 498 Maison Plain-pied
- Danancher Hugo Lieu-dit Les Vernettes Les Mollets ZC 90, 99 Extension Bâtiment Agricole

- Berland Cédric 1085 Moulin Mairie ZH 441 Piscine
- Huet Kevin 8 Lot. Le Château ZH 514 Maison Plain-Pied
- Perrusset Daniel 741 Mairie Terres de l'Alouette Garage
- Chevailler Philippe 900 Creux Gonin Ternant Abri
- SCI BBMG Le Grand Mollard ZL 470 Réaménagement Bâtiment Commercial
- Imbert Thomas 3 Lot. Le clos Mallot ZC 682 Maison
- Dangel Jean-Luc 4 Lot. Le Clos Mallot ZC 686 Maison



Informations administratives

Recensement militaire obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Ce recensement se fait entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant le mois de naissance. Cependant, vous pouvez toujours « régulariser » votre situation jusqu'à vos 25 ans. Vous devez vous présenter au secrétariat avec :

- Le livret de famille
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau...)

L'attestation de recensement doit être conservée par vos soins. Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, veillez à donner des copies et jamais l'original de l'attestation.

Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions pour être électeur sont remplies..

Carte d'identité et passeport

Prendre rendez-vous auprès des mairies habilitées : Pont de Vaux, Montrevel en Bresse, Mâcon.

Le dossier de demande doit être déposé par la personne qui en fait la demande, pour un relevé d'empreinte.

Validité prolongée à 15 ans pour les cartes délivrées aux majeurs après le 1^{er} janvier 2014 (attention, certains pays n'acceptent que les cartes d'identités valides, pensez à vérifier).

Pas de changement pour les mineurs (validité 10 ans). Délai d'obtention de 1 à 2 mois.

Sortie du territoire des mineurs

Il est désormais obligatoire pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Merci de bien vouloir vous présenter en mairie afin que nous puissions vous accueillir et vous donner des renseignements d'ordre général sur le fonctionnement de notre collectivité pour faciliter votre installation.

Inscription sur les listes électorales

Elle peut se faire du 1^{er} janvier au 31 décembre. Soit en se présentant au secrétariat de mairie avec une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau), soit en ligne sur service-public.fr

Compte administratif 2019

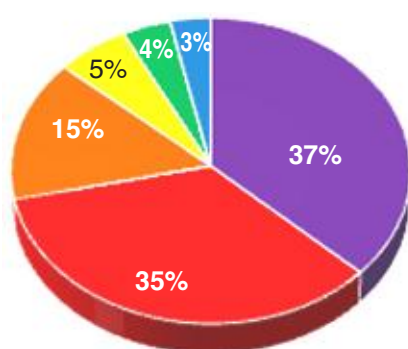
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la commune pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019. Le compte administratif 2019 a été approuvé par le conseil municipal le 27 février 2020.

La section de fonctionnement représente la gestion des affaires courantes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

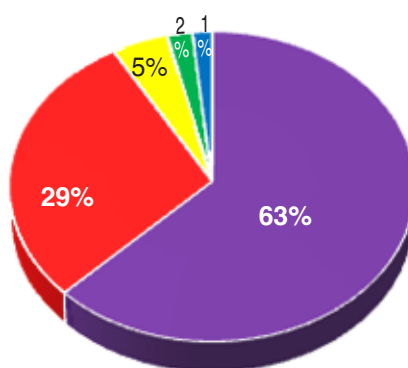
Total des dépenses : 531 890,34 €



Charges de personnel	196 492,86 €
Charges à caractère général entretien, consommation des bâtiments communaux, achats matières premières et fournitures	183 620,34 €
Autres charges gestion courante indemnités des élus, subventions versées aux associations	79 957,96 €
Atténuation de produits reversements des produits fiscaux	32 143,00 €
Opérations d'ordre entre sections	21 758,59 €
Charges financières intérêts des emprunts à rembourser	17 917,59 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Total des recettes : 706 261,38€



Impôts et taxes impôts locaux des ménages et des entreprises	442 159,00 €
Dotations et participations dotations versées par l'Etat et diverses subventions	204 996,11 €
Autres produits de gestion courante revenus des immeubles communaux (loyers.	32 958,61 €
Produits des services prestations fournies (vente de bois, location salles.....)	14 896,58 €
Produits exceptionnels dons, remboursements de sinistres par assurance ...	11 251,08 €



Travaux et investissements

dans les bâtiments communaux

La crise sanitaire qui nous a frappée au mois de mars n'a pas pour autant stoppé les travaux et investissements de la commune.

Commencée l'an dernier, la réhabilitation des appartements au clos Berthet s'est poursuivie. Le logement du 1er étage a été entièrement rénové pour près de 8 000 €.

De nouveaux locataires s'y sont installés au mois de septembre

Des investissements conséquents ont été réalisés à l'école. Deux vidéo-projecteurs et deux ordinateurs ont été installés dans les classes de MS/GS et CP pour une valeur de 6 000€, des outils pédagogiques interactifs que les enseignants utilisent au quotidien pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages.



Toutes nos classes sont maintenant équipées de matériel informatique. Les activités sportives n'ont pas été oubliées ! Dans leur nouvelle salle de motricité, qu'ils ont commencé à utiliser en février, les enfants ont découvert de nouveaux tapis et nattes de gymnastique (Pour une valeur de 1 500€) afin d'évoluer en toute sécurité.

Nous avons entrepris des travaux d'agrandissement et de réaménagement des sanitaires des PS/MS : les enfants disposent maintenant d'un espace coloré avec deux lavabos adaptés à leur taille, de sanitaires supplémentaires séparés par de jolies petites cloisons. Ces travaux indispensables ont coûté 9 100€.

Enfin, pour la sécurité des enfants, nous avons refait la clôture de la cour de récréation des grands pour la somme de 1 080€.

Archivage de la mairie

Nous remercions Mme Georgette Soret qui, sous la Direction des Archives départementales, s'est attelée pendant près de deux ans à trier et classer les archives de la commune dont les plus anciens documents datent de la fin du XVI^{ème} siècle. Ces précieux documents retracent l'histoire et le développement de notre commune au cours des siècles. Le Conseil municipal a eu le plaisir de l'accueillir en septembre afin qu'elle présente son minutieux travail. La commune a investi dans des rayonnages adaptés pour classer tous ces documents.





Centre de première intervention non intégré

Un nid de frelons asiatiques a été détruit sur la commune en collaboration avec le CIS de Pont-de-Veyle. Il a nécessité l'emploi de la grande échelle ainsi que du matériel de protection contre les attaques de ces dangereux insectes

L'effectif du centre de première intervention reste stable avec l'arrivée de Yoann Masson en début d'année. Actuellement onze sapeurs pompiers sont présents dans les rangs du C.P.I.

Cette année 2020 si compliquée avec l'arrivée de l'épidémie de coronavirus nous oblige à nous adapter aux consignes mises en place par le service départemental d'incendie et de secours

Avec une mission de protection et de secours à personnes nous ne sommes plus engagés sur les missions où la covid est avérée afin de limiter les contacts seul le personnel des VSAV est engagé pour un transport.

Dés lors nos missions de secours concernent uniquement les urgences vitales, feux et opérations diverses avec le respect d'un protocole strict

Au mois de mai comme chaque année en collaboration avec le personnel enseignant une manœuvre a été organisée au groupe scolaire

Au mois de juin sur demande de l'Ehpad de Pont-de-Vaux et en concertation avec le SDIS de l'Ain plusieurs sapeurs pompiers de la commune et des CPI voisins ont aidé à la distribution des repas en chambre des résidents confinés

64 interventions

21 secours à personnes

3 accidents routiers

4 opérations diverses pour chute d'arbres, chute de candélabre et sécurisation pour menace d'effondrement d'une maison

4 interventions pour feu de cheminée

1 feu de container tri sélectif

33 destructions de nids de guêpes et frelons

Le samedi 26 septembre 3 pompiers ont participé à un poste de secours au complexe sportif lors de la journée organisée par l'Association "24 pour tous, tous pour un même rêve"

Dernièrement l'effectif du centre de première intervention a participé à une journée de recyclage secours à personne au centre d'incendie et de secours de Pont-de-Vaux

Le 24 octobre dernier le conseil municipal et les sapeurs pompiers se sont réunis à la salle multifonctions pour débattre sur les nouvelles mesures liées au réseau départemental d'alerte.

Réseau en cours d'installation suite au changement de fréquence qui va entraîner le remplacement des récepteurs individuel d'alerte (Bips) et à terme un nouveau cadre d'emploi des personnels lié à la disponibilité

Du fait de la crise sanitaire actuelle la distribution des calendriers se fera différemment cette année : les calendriers seront déposés dans votre boîte aux lettres.

Pour faire un don, vous avez 2 possibilités :

- soit par chèque à l'ordre de « l'amicale SP de Saint-Bénigne » à adresser ou déposer chez Christian Perdrix, 1234 Croix-Ravier Villeneuve à St-Bénigne ou chez Gwladys Champanay, 335, Champ de St-Bénigne à St-Bénigne

- soit par don via PayPal à l'adresse internet suivante :

<https://paypal.me/pools/c/8v06vLcmj1>

Merci de réserver le meilleur accueil à vos sapeurs pompiers.

LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT :

Vous avez une bonne forme physique et de la disponibilité... Rejoignez nous.

Contacter la mairie de Saint-Bénigne ou le Chef de corps :

Lieutenant Christian Perdrix 06.11.93.20.94



Bibliothèque municipale

L'ANNÉE 2020 a été pour toutes et tous une année très particulière, qui a mis à mal l'ensemble de la société et plus particulièrement nos lecteurs par la fermeture des bibliothèques pendant plusieurs mois.

Espérons que l'année 2021 nous apporte l'espoir de vivre pleinement sans peur et sans contrainte.

Jugeant incompatible un mandat municipal avec les fonctions de responsable de bibliothèque, Alain Michel a donné sa démission.

A l'unanimité des présents, les bénévoles ont souhaité désigner Joëlle Jomain pour le remplacer, ce qu'elle a accepté en s'adjoignant un binôme en la personne d'Evelyne Marceau-Chretien.

Nous remercions vivement Madame le Maire avec le conseil municipal et la Communauté de Communes qui, malgré les conséquences financières de la pandémie sur leur budget, ont maintenu le montant de leurs aides.

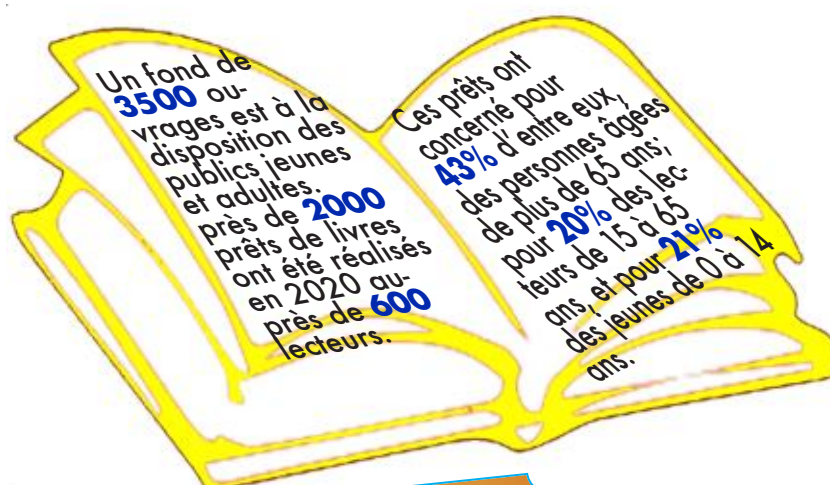
Nous avons ainsi pu enrichir la collection existante de presque 200 livres et notamment quelques BD Adultes pour répondre à la demande de certains lecteurs, ce qui, nous l'espérons, vous ravira.

Celles ou ceux qui souhaitent intégrer notre équipe seront les bienvenus.

*L'équipe
de la bibliothèque*

Sept bénévoles assurent, à tour de rôle, les permanences de la Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale en chiffres :



Près de 200 nouveaux livres ont enrichi cette année le fond de la bibliothèque





Voirie et entretien



Elargissement de route

Suite à la construction de logements sociaux par la SEMCODA, la commission voirie a décidé la pose de 72 m de tuyau de 300 mm de diamètre sur la voie Moulin-Mairie. Nous en avons profité pour élargir la route en décapant sur 1,5 m l'accotement. Le coût de l'ensemble est de 3 059 €.

4P@;9LCGF::)HGFLK::HI7CIC;

Au mois de juin, les ponts de pierre qui permettent aux engins agricoles d'accéder à la prairie de Saône ont été refaits à neuf. La sécheresse, les inondations en prairie et l'âge des édifices avaient eu raison de ceux-ci. Il devenait urgent, afin de permettre l'activité agricole sur ces parcelles, de remplacer ces constructions. Des tuyaux cannelés ont remplacés la structure existante et ont été recouverts de béton pour solidifier l'ensemble. L'investissement est de 3 059€ pour les 3 ouvrages.



Busage

Suite à la construction de maisons, des propriétaires souhaitent buser les fossés à ciel ouvert. Une demande de déclaration préalable a été formulée auprès de la mairie.

La commune a assuré la pose des tuyaux et la réalisation des regards. Ainsi, 110 m de busage de 300 mm de diamètre ont été réalisés sur la voie Moulin-Mairie et 70 m aux terres de l'alouette pour la somme de 1 400€.

1)4)

Comme chaque année, la commune entretient ses quelques 35 km de voirie par la pose de 15 tonnes de PATA effectuée par la SOCAFL en collaboration avec l'agent communal pour 18 300€.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application

PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

A compter de janvier 2021, la Mairie de SAINT BENIGNE met à la disposition de ses citoyens l'application PanneauPocket.

Application à télécharger gratuitement pour être alerté, informé et prévenu des événements locaux, de l'actualité de la Commune, les informations de coupures de réseaux, les alertes météo, les routes barrées, etc.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer :
100% anonyme

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou Appgallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Félicitation vous recevez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel.

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant :

app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Les activités économiques de Saint-Bénigne



Artisanat et services

Electricité plomberie chauffage climatisation,
910 Moulin Mairie, tél : 0626404953

L'Arbor Sens

Ebénisterie et menuiserie fine,
1277 Château d'eau Montrin, tél : 0664786687

Bardon Paysage

Création et entretien d'espaces verts - paysagiste,
121 Champ de l'Orme, tél : 0663180761

Bourgeon Concept

Constructeur de voitures de compétition, Route de
Cuisery, tél : 0664746726

BS Charpente construction bois

Charpente couverture zinguerie, 940 Creux Gonin
Ternant, tél : 0634236163

Les Cavaliers du Pré Fleuri

Centre équestre, 1253 Mairie Prairie,
tél : 0385303182

CCTA Saône Bresse

Contrôle technique, PAE* Pont-de-Vaux Est,
tél : 0385409828

CN Fermeture

Menuiseries extérieures et intérieures volets portails
stores, PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0761488808

Coiff May Tifs

Coiffeuse à domicile, 1342 Mairie Prairie, tél :
0633385575

Coiff service

Coiffeuse à domicile, Le Village, tél : 0385364320

Créatchou

Création d'articles textile de fabrication artisanale,
711 Les Bergers Nizerel, tél : 0613636609

Denis Guichard

Création et entretien d'espaces verts - paysagiste,
664 Mairie Prairie, tél : 0385309610,

Le Domaine de Montrin

Ecurie de propriétaire et pensions de chevaux,
Le Moulin de Montrin - 469 Route de Chavannes,
tél : 0385364397

Fréquence Delalande Services

entreprise de nettoyage, 884 A Route de Chavannes,
tél : 0673550190

Les Gîtes Tournesol & Coquelicot

hébergement, 584 Léol, tél : 0385306775

Jacques Bonnet

installations frigorifiques,
1126 Creux Gonin Ternant, tél : 0385306913

JCB

Maçonnerie gros œuvre neuf et rénovation,
607 Léol le Bourg, tél : 0660744881

NJ Services

Petits travaux de maçonnerie - multi-services en
entretien et nettoyage extérieur (toitures, espaces
verts, vitres, pierres tombales...), tél : 0650626339

OKI, station de lavage

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385333507

Optivet, clinique vétérinaire

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385239285

SARL Bouvard Frères

Travaux agricoles, 1745 Croix Ravier Villeneuve,
tél : 0385309585

SARL Foray

Couverture charpente, 9 les Mollets,
tél : 0385303862

SARL Z Services

Multi-services en bâtiment intérieur et extérieur,
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0666159206

UPSILON automobiles

Achat vente de voitures d'occasion,
50 l'Etang, tél : 0647293192

**Parc d'Activités Economiques*

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le futur site Internet de la commune.

Les activités économiques de Saint-Bénigne



Commerces

Antiquités Colin Jean-Pierre
1595 Route de Saint-Trivier, tél : 0385309306

AP automobiles,
Garage automobile carrosserie vente,
345 Route de Cuisery, tél : 0661587647

Auto Service Bathias AD,
Garage automobile carrosserie vente
tél : 0385306229

Briconautes, magasin de bricolage
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385368010

Cave D.Berrod
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385364311

Le Cocon de Cléa
Centre de bien-être et soins esthétiques,
340 les Ripettes, tél : 0385306214

Ferm'emplottes
Vente directe de produits fermiers,
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385325611

Hair du Temps,
Salon de coiffure,
Creux Gonin Ternant, tél : 0385364869

Le Saint-Bénigne
Restaurant, Route de Saint-Trivier, tél :
0385309648

Supermarché Bi 1
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385239120

Supermarché Netto
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385365866

**Parc d'Activités Economiques*



Agriculteurs

EARL Le Trousseau
Terrassement

Guichard Sylvie

GAEC Geray

GAEC des Orchis

Les Jardins de Jimmy, Loïc et Jilly,
Vente directe

Denis Laurent

GAEC Les jardins de Nizerel
AMAP
Vente directe

Michel David

EARL Les Vernettes

EARL La Villeneuve

EARL de Martinet

GAEC de Pré Fleuri

Danancher Hugo

GAEC Marc



Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le futur site Internet de la commune.



Moyenne et grande section

Cette année, dans la classe de MS-GS, le père Noël a apporté un nouveau coin jeu : toiletteur et vétérinaire.
Merci au sou des écoles qui a participé à cet achat.

Au mois de septembre
la classe de moyenne et grande section a visité les
jardins de Jimmy, Jilly et Loïc, juste en face de
l'école.

(-6/6- -6 028-11- 5-6/21

Les toilettes de PS-MS ont été refaits pendant les
vacances d'automne.

« Des nouveaux toilettes,
c'est chouette »



385645:4)5)7305.

Le 15 décembre, les CP masqués ont ouvert les ca-
deaux du père Noël, financés par le Sou des écoles.

Le 17 décembre la classe de CP a pu présenter à la
classe de MS/GS son travail d'expression corporelle
dans la salle de motricité.



A l'école... A l'école... A l'éco

Les CE2/CM1 ont travaillé sur les valeurs, la devise de la France dans différentes matières : arts visuels, Education Morale et Civique et aussi expression écrite.

Ecole

Sur le mur de l'école
Sur la maîtresse et sur le tableau
Sur l'élève mystère
J'écris ton nom

Sur les feuilles des arbres
Sur la fenêtre de la cantine
Dans le jardin de l'école
J'écris ton nom

Sur le gravier de la cour
Sur le portail noir
Sur les cailloux de la mer
J'écris ton nom

Sur la récréation
Sur la directrice de l'école
Sur les plafonds et les ordinateurs
J'écris ton nom

Ecole

*Elyne, Léana, Clarisse, Lana DB
et Mayline*

Les élèves
se sont inspirés du
poème
« Liberté »
de Paul Eluard.

Ecole

Sur les portes des maisons
Sur des magasins
Sur ma trousse de l'école
J'écris ton nom

Sur ma cuisine
Sur ma gomme
Sur ma chaise
J'écris ton nom

Sur ma table d'écadier
Sur les ordinateurs de l'école
Sur mon vidéo projecteur
J'écris ton nom

Sur mes cahiers
Sur le ballon de basket
Sur le toit de l'école
J'écris ton nom

Ecole

*Lyoris, Héloïse, Gibson, Hugo,
Soan, Lana S et Johan*

Ecole

Sur l'eau et sur un arbre,
Sur la terre.
Sur mes chiens et sur mon blouson,
J'écris ton nom

Sur mon bureau, sur les livres
Sur le toit de l'école
Sur une feuille blanche
J'écris ton nom

Sur mes yeux et sur mes sourcils
Sur les étoiles, sur ma table, sur mon
masque,
Sur les placards
J'écris ton nom

Sur le mur de l'école,
Sur le tableau de l'école
Sur la trousse de ma chambre
J'écris ton nom

Ecole

Ambre Louis Sacha Lois Izyline

École

Sur les tables de l'école
Sur ma maison
Sur les plantes et les arbres
J'écris ton nom

Sur la terre et sur l'herbe
Sur mes trousses
Sur mes fenêtres
J'écris ton nom

Sur les placards
Sur les ordinateurs
Sur la route
J'écris ton nom

Ecole

Lina, Kaïs, Alexis, Lilou, Marie.



SUFU BSUTTUJÉ BFD BDIFL Da !
 intervenante en arts visuels
 dans la classe des CE1-CE2-CM1

Avec Rachel, on a dessiné deux paysages du désert. On a dessiné une oasis, un Touareg et un dromadaire sur une feuille. Pour le deuxième dessin, on a fait des bosses pour les montagnes et du sable avec des pigments. On a ajouté des cactus dans le paysage du désert. C'était avec la technique de la tempera.

Louis, CE2

Nous avons peint un tableau du Sahara avec un Touareg et un dromadaire. Nous avons fait un autre dessin avec une oasis, des cactus et des dunes de sable. Tout ce qu'on a fait, c'était avec des mélanges de pigments et d'oeuf.

Camille, CE2

Nous avons fait des dessins du désert d'Algérie avec un Touareg, un chameau, une oasis et aussi un palmier. Nous avons peint sur du bois avec la technique de la tempera : c'est un mélange de pigments et d'oeuf.

Lubin, CE2

A la manière de Paul Eluard :

Ecole

Sur mes trousse, sur mon cartable
 Sur mon trieur
 Sur le portail de l'école
 J'écris ton nom

Sur le placard, sur le tableau,
 Sur mes dessins et ma veste,
 Sur ma tirelire, sur le mur de l'école
 J'écris ton nom

Sur mes feuilles, sur ma bouteille
 Sur mes classeurs, sur mes chaussures
 Sur mes habits
 J'écris ton nom

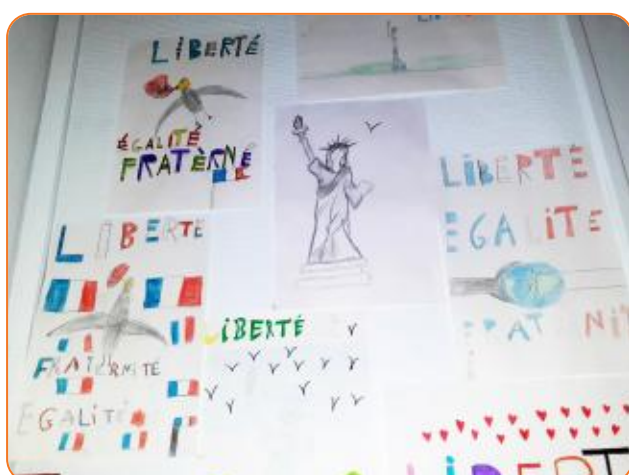
Sur mes premières pages de cahier
 Sur notre mairie
 Sur la maison du président,
 sur mes évaluations
 J'écris ton nom...

Sur mes cahiers, sur notre école
 Sur les vitres
 Sur la classe
 J'écris ton nom

Ecole

Mila Lola Tidjy Eléa Lise







La Cantine

Deux dates à retenir en 2021 :

Dimanche 24 janvier :
**Au p'tit marché
de la cantine ;
Vente de plats,
vins et fromage
à emporter.**

Samedi 27 mars :
**Après-midi jeux
de société
et autres jeux...**

Le bureau est une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles ayant pour objet de fournir le repas de midi aux enfants et au personnel de l'école.

Il comporte une équipe dynamique de neuf bénévoles et de deux salariées, et le renforcement pour le service d'un emploi intérim.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie, son conjoint, ainsi que Pénélope pour cette nouvelle année.

La cuisine ainsi que son réfectoire ont été complètement restaurés et repensés pour une meilleure organisation et une mise aux normes récentes.

L'école comporte 146 élèves, chaque jour entre 90 et 100 écoliers sont accueillis chaque jour par le personnel lors de 2 services.

La cuisine est une cuisine traditionnelle élaborée sur place à partir de produits locaux. Un soin particulier est apporté quant à l'équilibre alimentaires des enfants.

Quelques chiffres: Prix des repas réguliers 4,00€. La cantine a servi 8245 repas l'année dernière, petit nombre dû à la crise sanitaire actuelle. L'association a participé au financement du prix du repas à hauteur de 1,55€ par repas et par enfant. Cette participation ne serait pas possible sans la tombola et nos 2 manifestations annuelles.

Le bureau de la cantine scolaire souhaite remercier Mme le Maire et son conseil municipal pour l'écoute et les solutions apportées aux différents problèmes rencontrés cette année.

Nous remercions les habitants de la commune pour leur participation à nos manifestations.

A toutes et à tous, les membres du bureau de la cantine vous souhaitent une excellente année 2020.

Le président :
Jean Ledugne

Contact :

cantinescolairestbenigne@gmail.com

Site web : <https://cantinescolairestb.wixsite.com/cantine>





LE Sou des Ecoles est une association loi 1901 créée et animée par des parents d'élèves bénévoles ; les membres actifs, auxquels s'ajoutent les adhérents ; l'ensemble des parents des écoliers de Saint-Bénigne à jour de cotisations. A travers des manifestations proposées au long de l'année scolaire, l'association recueille des fonds et reverse les bénéfices à l'école, pour permettre aux enseignants, de mettre en place des projets pédagogiques culturels ou artistiques permettant aux enfants d'élargir leur univers et de développer leur créativité de manière ludique. Ces projets collectifs permettent également d'avoir un échange entre les classes. Cette année, l'équipe enseignante a souhaité participer à un projet de création d'un livre musical en étant accompagnée par différents intervenants. Nos petits artistes en herbes auront donc l'occasion de s'initier à l'écriture, au chant, à l'illustration et aux arts visuels, aux techniques d'enregistrement et à l'impression. Parallèlement, l'ensemble de l'école devait assister à un spectacle mis en scène par la jeunesse musicale française à Foissiat sous deux thèmes selon les âges. Malheureusement, suite à la crise sanitaire et au confinement, ce projet n'a pu aboutir mais il est reconduit cette année en intégrant les plus petits. Il est également important de préciser que malgré les 6000€ financés par le sou des écoles, ce vaste projet nécessite la participation de la coopérative scolaire pour compléter le financement coûteux de cette action.



LE Sou des Ecoles a également financé cette année, les cadeaux pour les classes distribué par le Père Noël. En fin d'année scolaire, nous avons remis aux CM2 au départ en 6ème, un diplôme de fin d'étude primaire, accompagné d'un bon d'achat valable chez Cultura.

Concernant la composition du bureau, elle reste inchangée pour cette nouvelle année scolaire ; Amélie Nolet et Alexandra Soulier en Co-Présidence, Alexia Boyer Trésorière adjointe, Isabelle Gallet Voisin Secrétaire. Seule Aurélie Fargeot, Secrétaire adjointe, nous quitte après plusieurs années de bénévolat au sein du Sou des écoles. Ce bureau est également accompagné pour cette nouvelle année par une équipe de 8 membres actifs et 4 membres occasionnels.

Nous accueillons cette année, deux nouvelles mamans qui souhaitent rejoindre notre équipe. Bienvenue à elles et un grand merci aux membres pour leur engagement !

Nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, les membres du bureau ne renouvelleront pas leur mandat à la prochaine assemblée générale. Nous souhaitons recruter de nouveaux membres cette année pour assurer la continuité de l'association. Cet engagement demande certes, de l'implication, mais reste compatible avec une vie professionnelle et personnelle. Il permet de passer de bons moments faits de rencontres et d'amitiés. Sans oublier que ce nouveau bureau pourra compter sur une équipe dynamique, compétente, solidaire et investie. Nous remercions l'équipe enseignante pour son travail et son engagement, l'équipe municipale pour la subvention accordée, les commerçants pour leur participation au calendrier, mais également toutes les personnes qui participent à nos manifestations, rien ne pourrait être possible sans vous !

*Amélie NOLET et Alexandra SOULIER,
Co-Présidentes*

Le Sou des écoles

MANIFESTATIONS 2021

Samedi 6 février :
Tartiflette à emporter

Vendredi 25 juin :
Fête de l'école

Vendredi 24 septembre :
Assemblée Générale

Dimanche 14 novembre :
Bourse aux jouets et
choucroute à emporter

Samedi 4 décembre :
Vente de sapins

Vendredi 10 décembre :
Fête de Noël





Garderie Les P'tits Loups

Dates à retenir :

Samedi 6 mars 2021 :
Soirée à thème :
moules frites
avec 12 lots à gagner.

Vendredi 30 avril :
plats à emporter
ainsi que du muguet.

24 septembre 2021 :
assemblée générale
des 3 associations

17 décembre 2021 :
vente d'huîtres

L'ANNÉE 2019-2020 avait commencé sur « les chapeaux de roues » pour l'association de la garderie « Les p'tits loups ».

Mais comme toutes les associations, cette année a aussi été marquée par la covid 19 et ses difficultés. Notamment financières avec une hausse des coûts de fonctionnement, et une baisse des recettes, liées à une soirée apéro-jazz mitigée et notre soirée moules-frites annulée. Nous avons tout de même réalisé une bonne vente à emporter au mois de juillet et nous remercions tous les participants.

Une année de restructuration

Pour donner suite aux différentes subventions qui nous avaient été accordées l'an passé grâce à l'implication des bénévoles, nous avons pu effectuer les démarches nécessaires à la formation de Mme Sandrine Martinod, directrice de la garderie, et nous avons fait l'achat d'un nouvel ordinateur.

Des nouveaux outils de gestion ont été mis en place afin de faciliter les tâches administratives de la Directrice. Nous avons travaillé sur la mise en place d'un lien de réservation en ligne pour faciliter les démarches d'inscription des parents. Puis nous avons mis à jour les différents documents obligatoires pour être en conformité avec les nouveaux protocoles.

Nous remercions Ikram Benameur et Brigitte Frémiot pour leur présence cette année, elles laissent leurs places d'animatrices à Carole Terrier et Maelys Carrage, et nous leur souhaitons la bienvenue.

Les effectifs ne cessent d'augmenter depuis l'an dernier. Afin de répondre à cette forte demande, nous avons pu réaliser un sondage auprès des parents, qui fût à 80 % positif, pour l'ouverture de la garderie dès 7h00. Nos horaires ont donc été modifiés et actuellement en essai cette année. Nous réfléchissons notamment à comment palier la forte demande de certains jours ou une animatrice pourrait manquer dans l'encadrement.

Un nouveau bureau :

Après notre appel à bénévoles en fin d'année scolaire, le bureau se renouvelle et voit arriver

Lionel Artaud et Antoine Lenglin en tant que co-présidents, et Ivan et Angela Castillo en tant que co-trésoriers.
Corine Thor reste au secrétariat.



Un grand merci à Aurélie Brouillard pour son implication à la présidence cette année, ainsi qu'à Aurélie Masera et Marie-Luce Bernardet pour leur travail à la trésorerie et leur temps passé à la demande de subvention.

Ces membres restent bien évidemment actifs dans l'association, aux côtés de Murielle Perdrux, Yannick Flagel, Emilie Lenglin et Jérémy Bertrand.

Le temps passé dans l'association est un temps privilégié, qui nous permet de nous rencontrer et de partager, autour de la vie nos enfants.

Malgré une année qui reste incertaine, le nouveau bureau espère tout de même le maintien des manifestations prévues.

Le bon déroulement de l'année sera notre motivation. Notre implication et notre enthousiasme seront les fils conducteurs pour cette année.

Nous sommes toujours à la recherche de parents bénévoles

Horaires d'accueil de la garderie

7h00 à 8h35 et 16h15 à 18h45

Tarifs calculés en fonction du quotient familial de la CAF : 2,60 euros/heure ou 2,80 euros/heure.

Contact :

Directrice de la garderie :

garderie01190@gmail.com - 03 85 30 30 92

(Plus d'appel en dehors des heures de garderie sur le portable de la directrice, ni de mail)

Bureau de la garderie :

garderielespetitsloups@yahoo.fr

Page facebook : garderie les p'tits loups



APRES avoir interrompu nos ateliers au mois de mars 2020, suivant les consignes gouvernementales, nous avons repris ceux-ci à la fin du mois de septembre avec toutes les précautions sanitaires requises.

Toutefois, la crainte de devoir à nouveau nous arrêter était toujours présente. Nous suivions l'évolution de la pandémie.

De nouvelles inscriptions de jeunes filles très motivées, passionnées, attentives, nous ont redonné du baume au cœur et l'envie de continuer à transmettre les bases des travaux d'aiguilles d'antan, cela sous une forme ludique avec parfois une petite incursion dans les loisirs créatifs.

Dans la pratique notre petite équipe réalise les objets sur place et les enfants les emporte chez elles lorsqu'ils sont terminés. Une fiche pratique leur est fournie pour qu'elles puissent refaire à souhait, chez elles, les points et techniques utilisés.

Un nouveau confinement nous a été imposé, aussi avons nous suivi les recommandations préconisées et nous avons à nouveau arrêté notre atelier jusqu'à nouvel ordre.

Toute l'équipe de Laine et Petites Mains vous souhaite une bonne fin d'année et une bonne année 2021 malgré le contexte. Restons solidaires et positifs pour pouvoir tous nous retrouver en bonne santé.

Notre bureau :

Evelyne Marceau-Chrétin, présidente.

Gérard Vattier, trésorier.

Lucienne Corbel, secrétaire.

Merci aux autres membres actifs et aux parents de nos petites mains pour leur soutien.

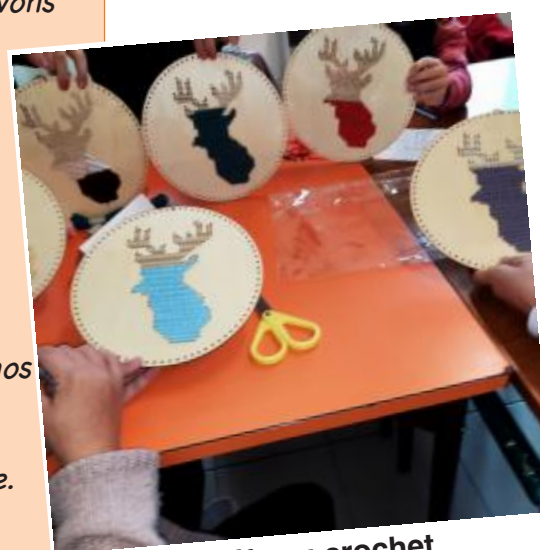
Les ateliers ont lieu chaque mercredi de 14 h à 16 h 30, hors vacances. Inscription 18€ par trimestre.

Pour nous joindre :

Courriel : laineetpetitesmains01@gmail.com

Téléphone : 09.80.50.97.04

Laine et petites mains



Motifs au crochet
sur plateau de bois



La Rando

La Rando n'a pas échappé au fléau qui s'est abattu sur le pays et a subi le destin propre à toutes les associations, à savoir l'interruption de toutes activités pendant les périodes de confinement "dur" imposé par les autorités.

Pour autant nul ne s'est opposé. Bien conscient de la nécessité d'agir solidairement pour lutter contre ce mal qui menace de devenir endémique, chacun s'est adapté.

Le petit bol d'air quotidien, pris dans son rayon autorisé, a remplacé les longues randonnées communes du jeudi. Quelques appels téléphoniques ont permis de maintenir un lien.

Le premier déconfinement a offert à tous une énorme bouffée d'oxygène et des retrouvailles dans le cadre des gestes protocolaires, relativement faciles à observer dès l'instant que l'on est en pleine nature. Se dégourdir les jambes et redéployer ses poumons dans un effort de longue haleine, cela manquait et ce fut salutaire.

La période estivale a permis de remonter les batteries et peut-être de mieux accepter le second confinement.

Mais où en est-on à l'aube de l'année 2021 ?

Vaccination ou pas sur quelles libertés l'évolution du mal lèvera-t-elle le voile ?

Tous espèrent retrouver la vie comme avant. Mais elle ne sera plus comme avant.

Il y aura, c'est certain, des retrouvailles sur les sentiers, c'est l'espoir le plus probable. Les retours dans la vallée blanche et les séjours en chalet seront-ils possibles ?

Quel glaive restera-t-il au-dessus des têtes ?

Allons soyons optimistes, demain, ensemble l'on pourra regarder à nouveau le soleil dans les yeux au travers des futaies qui bordent les sentiers, monter vers les cimes dont on a trop longtemps été détournés, partir en raquettes sur les sommets du Retord.

Et quand bien même les choses seront différentes, les montagnes, les forêts, si souvent parcourues seront toujours là, belles et attrayantes.

Et La Rando y sera !





Tant bien que mal, le comité de fleurissement a pu au cours de l'année, fleurir la commune. Ce ne sera plus possible à l'avenir car nous étions peu nombreux, et trois bénévoles ont donné leur démission lors de l'assemblée générale de janvier.

Le 7 mars, nous avons proposé notre traditionnel repas dansant « pot-au-feu » : un moment de joie partagée avec de nombreux habitants de la commune.

Une semaine après, la menace du coronavirus s'est rapprochée de la France et nous avons été confinés. Mais pour nous c'est la saison des commandes de plants pour nos massifs d'été : alors, on commande ou on ne commande pas ? Pourra-t-on planter ?

Une inquiétude s'est emparée de nous. Une partie des commandes habituelles a été annulée et nous avons fait attendre dans les serres du producteur la livraison des plantes que nous avions retenues.

Enfin nous étions déconfinés et le 21 mai, nous étions seulement trois bénévoles pour réceptionner et planter, à bonne distance les uns des autres, la menace du virus planant toujours. Les plantes se sont bien développées. Trois bénévoles ont assuré le planning d'arrosage de l'été.

Et... revoilà la canicule ! Les plantes ont souffert. Ce n'est qu'en septembre/octobre que les massifs ont été jolis.

Puis revoilà le confinement !

Alors là : manque de bénévoles + confinement + menace du virus surtout pour les plus âgés que nous sommes, plus personne pour prendre la relève : l'association jette l'éponge !

Il n'y a pas eu de concours de belote, pas de décorations de Noël.

Nous avons rendu les massifs propres, à la commune.

Les Hameaux Fleuris



Une année cahoteuse !



RAN TAN PLAN



2020 Quelle Année !

La trêve de la fin de l'année 2019 est terminée. Les répétitions reprennent. Cette année le programme est chargé : Cérémonies commémoratives, fêtes de village, traditionnel concert avec une formation invitée, en Juin le trentième anniversaire de notre association. Préparée depuis plusieurs années, réparties sur trois jours, de nombreuses formations musicales sont invitées. Pour cette occasion, un ami compositeur, Joseph, nous a écrit une partition pour harmonie et fanfare qui pourra être interprétée par tous les musiciens présents, en finale de cette fête. Les premières dates de répétitions générales de toutes les formations commencent à se mettre en place.

A notre étonnement, le 2 mars, la musique 27^{ème} B.C.A. formation militaire invité à cette fête décline notre invitation. Dans la même semaine Céline notre cheffe de musique décide, suite aux informations dont elle dispose, pour protéger les musiciens dont beaucoup sont retraités, de suspendre les répétitions pour quelques semaines. Quelques jours plus tard arrive le confinement généralisé et tout s'arrête, du jamais vu !

Décrets et conseils, retransmis par Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de l'Ain nous informent régulièrement. Enfin une légère amélioration arrive, et le 12 Juin les répétitions reprennent en plein air dans la cour de la mairie. Chaque musicien apporte son matériel : Chaise, instruments, partitions et pupitre. La répétition du 10 juillet clos l'année 2019/2020.

Au mois d'Août, notre vétéran Robert nous invite à son anniversaire. Au Prés Fleuri, avec la Clique Cantonale, nous animons l'apéritif. En Septembre, par un temps clément les répétitions reprennent en plein air. Madame le Maire nous permet d'utiliser la salle multifonctions. L'assemblée Générale reconduit la fête de la musique, le concert annuel et la fête des 30 ans pour l'année 2021. Espérons que la nouvelle année soit meilleure que la précédente. Quoi qu'il arrive avançons et jouons, jouons encore !

Le Président : Roland Morel



La saison 2019/2020, a commencé par l'inscription de nos adhérents suivie de l'assemblée générale le 12/09/2019, du spectacle le 27/10/2019, du repas Beaujolais le 23/11/2019, du vin chaud des marcheurs le 07/01/2020 et du repas des aînés le 2/02/2020.

Au mois de mars 2020, la COVID-19 est venue interrompre nos projets et programmes prévus jusqu'au mois de juin, à savoir : la randonnée du 26 avril, la rencontre pétanque du 27 mai, le voyage du 18 juin et l'apéritif de fin de saison du 24 juin.

Nous avons reçu bon nombre de nos adhérents à la porte ouverte du 05/09/2020.

Notre Assemblée Générale qui devait avoir lieu le 10/09/2020 est reportée.

Nous avons pu reprendre certaines activités dans le respect du protocole sanitaire soit : les trois groupes de marche, le vélo, la pétanque, l'informatique et les cours de gymnastique. Les cours de yoga et de Qi Gong seront repris en janvier prochain si la situation le permet ainsi que la danse, la cuisine et le club.

Le repas beaujolais prévu le 20/11/2020 ne pourra pas se dérouler en salle, nous mettons en place la vente à emporter.

Nous souhaitons tous la mort de ce virus, alors, soyons prudents et respectons les consignes, ainsi nous le vaincrons.

Saint Béaal

Saint-Bénigne
Amitié,
Animations
Loisirs





Les Cavaliers de Pré Fleuri



Constance Ménard
Educatrice BE2 des Cavaliers de Pré Fleuri

N'hésitez pas à consulter le site internet :
www.centre-equestre-prefleuri.fr
et la page Facebook :
« Les Cavaliers De Pré Fleuri ».

Coordonnées :
03/85/30/31/82 ou 06/10/28/17/81
Courriel : pre.fleuri@laposte.net

Au côté de Constance MENARD, BEES 2 (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 2ème degré), cavaliers et chevaux vont tenter de traverser la tempête sanitaire actuelle et s'adonner à leur sport favori.

Persévérant, les Cavaliers de Pré Fleuri vous proposeront tout au long de la saison, côté animations et rencontres familiales : stages, accueils de cavaliers en situation de handicap, cours jeunes et adultes, journées découvertes d'activités nouvelles autour du cheval, fête de Noël sous une nouvelle forme, la biennale fête des foins (27 juin 2021) et leur habituelle fête du club (04 juillet 2021). Et pour l'aspect compétition : 4 concours de sauts d'obstacles, un concours de dressage clubs/amateurs, un TREC le 09/05/21 (Technique de Randonnées Equestres en Compétition) seront organisés.

Ce début d'année 2020 fût malheureusement difficile. Comme tous, l'association « Les Cavaliers de Pré Fleuri » et le Gaec de Pré Fleuri ont dû surmonter la période de confinement et faire face aux difficultés engendrées notamment par rapport à la continuité du travail des chevaux, qui pour certains sont restés sans activité sportive. Inactivité préjudiciable pour le cheval mais aussi pour le bon fonctionnement d'un club équestre.

Avec ce contexte sanitaire, le Championnat de France Clubs de Lamotte Beuvron (habituellement en juillet) a dû être annulé et pour la première fois depuis longtemps, les cavaliers du club n'ont donc pas eu l'occasion de concrétiser le travail accompli au préalable pour cet objectif.

Dominique Poncet et son équipe continuent d'être à vos côtés pour toutes informations et développer leurs activités. A tous moments de l'année, il est possible de nous rendre visite pour des balades à poneys, un forfait découverte ... Une multitude de plaisirs variés à partager autour du cheval ...

Dominique Poncet,
Président,
et son équipe





L'ANNÉE 2020 avait très bien débuté avec en janvier l'assemblée générale réunissant anciens Sapeurs pompiers et actifs.

Le bilan annuel faisant encore ressortir une gestion saine avec des comptes dans le vert pour l'exercice précédent.

À l'issue de l'assemblée générale, le traditionnel repas a une nouvelle fois permis de réunir toutes les générations dans la convivialité.

Les mesures sanitaires qui ont suivi ainsi qu'une gestion prudente n'ont pas permis de réaliser l'ensemble des manifestations prévues.

Afin de ne faire courir aucun risque aux participants, nous avons notamment décidé d'annuler pour cette année notre habituelle vente d'andouillettes.

Du fait de la crise sanitaire actuelle la distribution des calendriers se fera différemment cette année. Ils seront déposés dans votre boîte aux lettres.

Souhaitons que 2021 nous permette de nouveau de nous retrouver et de partager de bons moments !



Calendriers : pour faire un don, 2 possibilités :

- par chèque à l'ordre de « l'amicale SP de Saint-Bénigne » à déposer chez Christian Perdrix, 1234 Croix-Ravier Villeneuve à St-Bénigne ou chez Gwladys Champanay, 335, Champ de St-Bénigne à St-Bénigne
- ou par don via PayPal à l'adresse internet suivante : <https://paypal.me/pools/c/8v06vLcmj1>

Merci de vore compréhension et de votre générosité.

Amicale des Sapeurs pompiers

2020 : une activité au ralenti pour l'amicale des pompiers.



Les jaunes et bleus

Le dernier match du championnat Honneur de la ligue Auvergne-Rhône Alpes était prévu le 15 mars 2020. L'affiche était prometteuse puisque le RCBH devait recevoir le SA Bourg, un beau derby en perspective, d'autant que les deux équipes étaient encore en compétition pour une qualification pour les phases finales.

Un repas d'avant match avait été prévu afin de recevoir les supporters des deux clubs dans une ambiance conviviale si chère aux Jaunes et Bleus.

A la même date, nos équipes jeunes – cadets et juniors – étaient également aux portes des qualifications pour les phases finales de leurs championnats respectifs. La pandémie de COVID 19 en aura décidé autrement ! Le 13 mars la sentence est tombée : « arrêt immédiat de toutes les compétitions sportives amateurs ». Allait s'en suivre 2 mois de confinement total qui mettait fin la saison 2019/2020, plus le temps d'organiser des phases finales, le classement à l'issue du dernier match joué serait donc définitif.

Dès qu'il a été possible, le RCHB s'est remis en route et c'est avec plaisir que l'on a pu voir nos joueurs dans toutes catégories d'âge, reprendre enfin les entraînements bien nécessaires après cette période d'inactivité. Un protocole sanitaire très strict a été fixé par nos hautes instances rugbyistiques et a été respecté à la lettre.

Début septembre c'était le retour à la compétition, un match opposant nos équipes séniors à Verdun sur le Doubs était à l'affiche du challenge Bouvard-Besson.

Tout le monde était prêt pour ce grand jour ! Dirigeants et bénévoles des Jaunes et Bleus étaient sur le pont, heureux de se retrouver et de reprendre les bonnes vieilles habitudes après une si longue trêve forcée.

Bonheur de courte durée puisque deux jours avant le match notre adversaire déclarait forfait, une suspicion de covid ayant été détectée dans leur effectif...

La covid avait encore frappé...

Malgré tout le championnat 2020/2021 a pu reprendre à la mi-septembre, mais après 5 journées une nouvelle période de confinement a été décrétée à compter du 29 octobre.

Un match était programmé le 1er novembre et le RCHB devait recevoir... je vous le donne en mille... le SA Bourg... Décidément ce virus n'aime pas le derby RCHB/SAB...

A ce jour les compétitions amateurs ont été suspendues par la FFR jusqu'à fin décembre 2020.

C'est donc une période bien difficile pour les Jaunes et Bleus, comme pour tout le monde.

Le RCHB devait fêter ses 40 ans au mois de juin dernier, et c'est la mort dans l'âme que nous avons dû annuler cette grande fête du rugby de la Haute Bresse.

Nos différentes manifestations estivales ont dues aussi être annulées et c'est un manque de recette très important qui se fait sentir.

Un petit répit dans la crise sanitaire nous a néanmoins permis d'organiser notre vente de boudin et boulettes le 18 octobre...

Il était temps...

Le président des Jaunes et Bleus
Didier Léthenet





Année particulière, que cette année 2020 !

COVID oblige, c'est dans le respect des règles sanitaires en vigueur que les Anciens Combattants de la commune ont commémoré les différents anniversaires qui, en temps normal, jalonnent nos activités.

16 mars 2020, début du premier confinement. La cérémonie commémorative cantonale prévue le jeudi 19 mars, pour le souvenir et le recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc est purement et simplement annulée.

La cérémonie du 8 mai est quant à elle réduite à un simple dépôt de gerbe. Seule, Madame le maire, le président de l'association et un Porte-drapeau sont présents.

Nous nous retrouvons exceptionnellement le 14 juillet pour déposer une gerbe au pied de notre Monument aux Morts. Là encore, seule une petite partie du conseil municipal, quelques membres de l'association et deux drapeaux sont présents.

Depuis le 30 octobre, nous vivons un deuxième confinement qui ne nous permet toujours pas de célébrer ce 11 novembre avec l'éclat habituel, éclat du, en particulier, à la présence en nombre des habitants de la commune. Nous nous retrouvons donc une nouvelle fois en comité réduit et sans public. Madame le maire, deux membres du conseil municipal, le président de l'Amicale et trois porte-drapeaux.

Nous accueillons en effet et avec beaucoup d'émotion, le jeune Esteban, né le 13 février 2009, fils de Manuel Delbas, membre de notre association depuis quelques années. En fonction des impératifs dus à sa scolarité, Esteban va assurer la suppléance de notre porte-drapeau titulaire, Philippe Bagout.

Après Olivier Hotellier, qui a assuré cette fonction durant plusieurs années, parti à présent servir la France sous l'uniforme, Esteban est le deuxième adolescent à s'investir dans notre association.

Au sein d'une association d'Anciens Combattants, lourde de responsabilités et de symboles est la tâche qui incombe à un porte-drapeau.

Nos Anciens, et je pense en particulier à André Antoinat ont assuré durant de très nombreuses années, et avec beaucoup de disponibilité et d'abnégation cette fonction.

Merci à eux, anciens et jeunes porte-drapeaux pour leur investissement et leur dévouement.

Je vais formuler un seul souhait. Que l'année 2021 soit celle du renouveau, que nous puissions de nouveau nous réunir autour de nos monuments afin de célébrer nos cérémonies pour le respect et la mémoire de nos soldats tombés au Champ d'Honneur sur tous les théâtres, sur le sol national ou en opérations extérieures.

Cette année encore, vingt de nos soldats ont donné leur vie au service de notre pays, pour ses valeurs et sa sécurité.

André Riaza

Président de l'Union des Anciens Combattants

Union des Anciens Combattants



Une année particulière



Conscrits des classes en 1

On n'a pas tous les jours

20 ANS !

Et même si cette année rien ne se passe comme prévu, nous avons bien l'intention de faire la fête tous ensemble.

L'an dernier nous avons innové avec une vente de pâtisseries et une tombola, qui furent proposées aux habitants de la commune. Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que nous avons reçu.

En espérant pouvoir mener de nouveau ce type de manifestations dès que possible !

En 2021, plus de manteau ni d'écharpe, robes légères et chemisettes seront de mise.

Retenez votre week-end du 24 juillet pour notre traditionnel banquet suivi des matefaims des sous-conscrits le lendemain !

A noter aussi le 17 juillet pour le bal !

Nous avons également une pensée toute particulière pour notre conscrit Alexandre, qui nous a quitté récemment.

En espérant vous voir en nombre lors de tous ces événements.

**Clara, Chloe, Ilona, Maelys, Elise,
Elia, Theo, Tristan, Matthéo, Simon**





La saison 2019-2020 a pu se dérouler normalement en ce qui concerne la chasse du petit gibier, du chevreuil et du sanglier. Notre loto annuel, organisé le 21 février dans la nouvelle salle multifonction, fut une réussite.

Tout allait donc plutôt bien, et nous préparions le repas annuel pour les propriétaires et exploitants, prévu pour le samedi 14 mars. Or, le confinement est arrivé... Tout était prêt, mais nous avons envisagé une solution de secours, et c'est ainsi que les invités ont pu venir chercher les plats sur place. Nous regrettons cette situation, et surtout d'avoir été privés de ce moment de convivialité.

La saison était donc terminée prématurément, ceux qui en ont profité sont les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), et en premier lieu les renards. En effet, dès le mois de février, et pendant tout le printemps, nous organisons des battues au renard. Nous éliminons environ une cinquantaine de renards chaque année, cette fois c'est une trentaine qui ont été tirés ou piégés.

Se posait aussi le problème des corbeaux, ou plutôt des corneilles noires, maintenant que l'on ne peut plus chasser le corbeau freux. Il a fallu qu'un agriculteur se plaigne, le mot est un peu faible, auprès de la DDT pour que nous obtenions l'autorisation de détruire à tir les dites corneilles. Par ailleurs, nous avons appris que le corbeau freux ne pouvait pas être concerné par ces mesures, car il n'y avait pas eu de plaintes de la part des agriculteurs concernant cette espèce.

Maintenant, la saison 2020-2021 est déjà bien avancée, et a été interrompue pendant 3 semaines. Nous avons pu auparavant chasser le lièvre, limité cette saison à 2 animaux par chasseur, ce qui a permis de sauver une dizaine d'animaux et devrait faire remonter un peu la population.

Autre problème, la grippe aviaire s'est invitée sur l'Europe du nord et a gagné la France. Des mesures de confinement ont donc été prises pour interdire pendant un mois le transport du gibier d'élevage. Cette interdiction est maintenant levée et nous avons pu introduire les faisans prévus plus tard dans la saison, ce qui nous a conduit à chasser jusqu'à la fermeture, soit le 10 janvier.

Les battues au grand gibier ont pu être organisées, en respectant strictement les consignes de distanciation, en portant le masque lors des regroupements avant la battue proprement dite et au retour. Ces regroupements se déroulent à l'extérieur et non dans le local de chasse.

Lors de ces battues, le plan de chasse chevreuil est presque atteint, et nous avons eu le bonheur de prélever deux sangliers, dont un mâle de 126 Kg. Nous avons donc de quoi assurer le repas.

Comme chaque année, nous avons prévu nos manifestations habituelles, loto et repas. Il n'est malheureusement pas évident que nous ne puissions organiser ces événements.

Le cas échéant, pour le repas, nous renouvellerons l'opération « prêt à emporter ».

En attendant, protégez-vous, et nous vous souhaitons une bonne année 2021, en espérant voir vite la fin de cette pandémie.

Le président, Jean-François Foray,

La société de chasse



**Les dates prévues
pour le loto :
Le vendredi 19 février,
pour le repas :
Le samedi 20 mars**

Le conseil communautaire Bresse et Saône

La communauté de communes Bresse et Saône compte 25181 habitants repartis sur 20 communes.
Le nouveau conseil communautaire est composé de 26 élus municipaux et leurs suppléants.



Guy BILLOUDET
Président
Conseiller départemental
Maire de Feillens



Henri GUILLERMIN
1^{er} Vice-président
Finances, évaluation
et suivi budgétaire
Gorrevod



Bertrand VERNOUX
2^e Vice-président
Dév. économique, agriculture,
innovation, trames vertes et
modes doux, urbanisme
Replonges



Andrée TIRREAU
3^e Vice-présidente
Politique achat public,
gestions externes, affaires
juridiques et assurances
Boissey



Denis LARDET
4^e Vice-président
Patrimoine bâti
et énergies renouvelables
Manziat



Dominique SAVOT
5^e Vice-président
Sports et culture
Chevroux



Philippe PLÉNARD
6^e Vice-président
Environnement, économie
circulaire et dév. durable
Saint-André-de-Bâgé



Emily UNIA
7^e Vice-présidente
Politiques de solidarité
enfance, jeunesse et pers. âgées
Saint-Bénigne



Éric DIOCHON
8^e Vice-président
Service public d'assainissement
non collectif, hydraulique
et biodiversité
Bâgé-Dommartin



Jean-Pierre BUGAUD
9^e Vice-président
Tourisme et attractivité
Pont-de-Vaux



Daniel GRAS
Arbigny



Jean-Marc WILLEMS
Asnières-sur-Saône



Christian BERNIGAUD
Bâgé-Dommartin



Jean-J. BESSON
Bâgé-Dommartin



Marie-P. GAUTHERET
Bâgé-Dommartin



Isabelle MERONI
Bâgé-Dommartin



Jean-L. MALATERRE
Bâgé-le-Châtel



Alain GIRAUD
Boz



Jean-Paul GAVAND
Chavannes-sur-Reyssouze



M. DE CROMBRUGHE
Feillens



Christian FAVRE
Feillens



Victoria POLI
Feillens



Florence BERRY
Manziat



Christian CATHERIN
Manziat



Marie-J. PESENTI
Ozan



Freddy BEYZIAT
Pont-de-Vaux



Françoise DELAY
Pont-de-Vaux



Christian GAULIN
Replonges



Raphaël MONTERRAT
Replonges



Christine PACCAUD
Replonges



Pascale ROBIN
Replonges



Agnès PELUS
Reyssouze



Philippe VILARD
Saint-Bénigne



Jean-Pierre MARGUIN
St-Étienne-sur-Reyssouze



Huguette PANCHOT
Sermoyer



Gilbert JULIN
Vésines

Conseillers communautaires suppléants

**1 pour chaque
commune de moins
de 1 000 habitants**

Marie-Hélène SEVESTRE - Arbigny
Michel FONTIS - Asnières-sur-Saône
Carlos DA COSTA - Bâgé-le-Châtel
Grégory PAUGET - Boissey
Dominique BOYAT - Boz
Dominique DOUARD - Chavannes-sur-Reyssouze
Paul BERTHET - Chevroux

Françoise JANIAUD - Gorrevod
Catherine GIRAUD - Ozan
Christian LUSSIANA - Reyssouze
Didier BAUCHEREL - Saint-André-de-Bâgé
Laurent BOULY - Saint-Étienne-sur-Reyssouze
Pascal BADET - Sermoyer
Élisabeth DOUARD - Vésines



AIDE AU TRANSPORT

des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Sur présentation de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, il se voit remettre :

- une carte de transport nominative, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité
- un carnet de 15 tickets de transport

Ces tickets, d'une valeur unitaire de 5€, sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Un moyen de paiement

Après avoir présenté sa carte de transport au conducteur, le bénéficiaire remet un ou plusieurs tickets. Il choisit alors de régler en partie ou entièrement la course effectuée avec ses tickets de transport.

Une utilisation selon les envies

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux...

Les transporteurs conventionnés :

Bâgé-Dommartin / Dommart' Ain Taxi : 07 78 26 78 32

Bâgé-le-Châtel / BR Taxi : 06 99 30 41 42

Feillens / Allo Thomas Taxi : 06 46 13 94 33

Feillens / Taxi Service : 03 85 30 00 87 / 06 18 95 87 03

Manziat / Taxi Pro : 03 85 30 15 94 ou 06 30 21 58 69

Ozan / Mickaël Taxi : 06 25 19 52 10

Pont-de-Vaux / Ambulances-Taxis Pont-de-Vaux : 03 85 23 86 10

Replonges / Alliance Val de Saône : 03 85 32 39 69 ou 06 79 96 97 69

Replonges / Taxi Replonges : 06 43 97 08 52

Ces services fonctionnent sur réservation, dans un délai de 48h à l'avance.



PORTAGE DES REPAS

A VOTRE DOMICILE

Le portage de repas, c'est quoi ?

Une livraison de repas complet et équilibré à votre domicile en liaison froide.

Un passage régulier dans la semaine, offrant la possibilité d'échanger et de lutter contre l'isolement et la solitude.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 7€90. Le coût d'une soupe est de 1€.

Comment ça fonctionne ?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le repas du mercredi est livré le mardi ; ceux du week-end le vendredi ; la veille en cas de jour férié.

La livraison s'effectue avec un camion frigorifique et les repas sont conditionnés sous emballage micro-ondable.

Le livreur les remet au bénéficiaire directement ou peut les ranger dans le réfrigérateur avec son accord. Il peut également les déposer dans une glacière sur le perron, si cela est précisé en amont.

Mise en place du service

Inscription auprès de la responsable de secteur.

Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

Renseignements :

Sophie Berry Secteur Nord : Tel. 03 85 36 37 60
sberry@ccbresseetsaone.fr





Bresse et (Saône : le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal))

Un arrêt projet envisagé pour 2021

Depuis juillet 2017, la Communauté de communes Bresse et Saône élabore conjointement avec ses communes membres son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui à son terme définira un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour l'ensemble du territoire tout en fixant les nouvelles règles d'urbanisme pour les 15 prochaines années.

4 grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la Communauté de communes guident les travaux en cours par les élus visant leur traduction dans le règlement d'urbanisme et le plan de zonage, à savoir :

- Maîtriser l'ambition démographique attendue à l'horizon 2030 et soutenir un développement équitable du territoire ;
- Valoriser le potentiel économique existant et favoriser une économie de projets ;
- Préserver la qualité du cadre de vie et l'identité rurale du territoire ;
- Préserver les ressources d'avenir et inscrire le territoire dans une démarche de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

Pour en savoir plus, www.ccbresseetsaone.fr rubrique « Urbanisme »

Bresse et Saône et la Transition énergétique

La Communauté de communes Bresse et Saône s'engage dans la transition énergétique

La loi Transition énergétique pour une croissance verte a renforcé le rôle des intercommunalités de plus de 20 000 habitants comme coordonnateur de la transition énergétique.

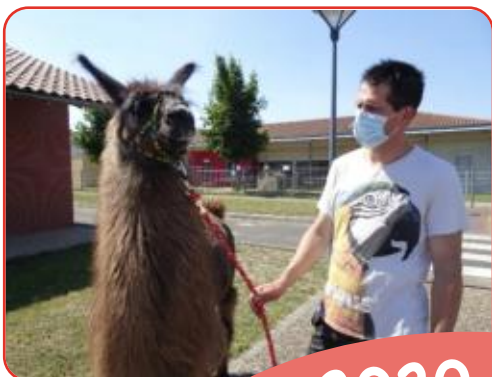
Dans ce contexte, après avoir réalisé un diagnostic territorial climat – air – énergie, au cours du 1^{er} semestre 2019, la Communauté de communes Bresse et Saône avec ses partenaires institutionnels et opérationnels locaux et départementaux intervenant dans divers domaines (mobilité, agriculture, énergies renouvelables, santé, rénovation du bâti, ...) a élaboré un pré-programme d'actions répondant à 4 axes majeurs pour le territoire :

- Réduire notre empreinte climatique et s'adapter au changement climatique,
- Améliorer la performance énergétique de l'ensemble des secteurs d'activité,
- Réduire le poids des déplacements dans la facture énergétique du territoire,
- Développer la production et l'utilisation des énergies renouvelables.

Approuvé en Conseil communautaire le 2 mars 2020, il fera l'objet d'une mise à disposition du public en 2021 avant son approbation définitive et sa mise en œuvre sur les 6 prochaines années.



MARPA de la Verchère la résidence de nos aînés...



2020...
des animations
adaptées

EN 2020, la MARPA a eu l'opportunité de proposer des animations variées en adéquation avec le contexte sanitaire : chant, activité sportive en présence d'un coach (parcours d'activité), intervenants musicaux, médiation animale (lama), cirque, lâcher de clowns, cinéma en plein air, « Ambiance Tour de France » (décors - challenge - menus), repas gastronomique, musicothérapie...



Marpa

La Verchère
La résidence de nos aînés

Laurence Paccoud
Directrice
170, rue des sports
01190 Pont-de-Vaux
09 66 98 84 68



Maison intercommunale de l'eau et de la nature

Des sites naturels à l'honneur !

Le territoire Bresse-Val de Saône recèle des milieux naturels remarquables à valoriser : les prairies inondables du Val de Saône, la lande tourbeuse des Oignons à Boz, l'île de la Motte à Saint-Bénigne ou encore les Dunes de sable des Charmes à Sermoyer. La Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux et la Communauté de communes Bresse et Saône vous proposent de les découvrir par son exposition interactive, ludique et accessible aux petits comme aux grands, ou au travers d'animations régulières et variées.

Une expérience unique grâce à l'exposition interactive...

Venez vivre une expérience où vous serez acteur de votre découverte grâce aux nombreuses applications interactives proposées !

- tout savoir sur le castor grâce à la table tactile ;
- pêcher les poissons grâce à un plancher interactif ;
- entendre, observer et ainsi mieux identifier les oiseaux de la prairie inondable du Val de Saône ;
- vous divertir tout en protégeant les Dunes de sable ;
- tester vos connaissances sur le cycle de l'eau, naturel et domestique ;
- remonter le temps et découvrir la formation de la Saône et la gestion des inondations ;



Bornes tactiles et jeux interactifs raviront petits et grands, pour un moment de détente en famille ou entre amis. L'exposition est accessible aux enfants dès 3 ans ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Ouverture au public individuel

D'avril à juin puis en septembre et en octobre : les mercredi et samedi de 14h à 18h

Vacances d'Hiver, de Pâques et de la Toussaint : du mardi au samedi de 14h à 18h

Juillet et août : du mardi au dimanche de 14h à 18h. Tarifs : 3€ par adulte, gratuit jusqu'à 16 ans

Accueil des groupes adultes, scolaires et centres de loisirs : toute l'année sur réservation. Tarif visite guidée : 5€ par personnes, 1 gratuité toutes les 20 entrées

... Et bien d'autres activités familiales en extérieur

■ Jeu de piste interactif Nature « Sur les pas des géants » !

Des énigmes à résoudre en lien direct avec les arbres autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux. Muni d'un visioguide, d'un livret, d'une boussole et de jumelles, partez à l'aventure en famille ou entre amis pour un moment convivial !
Durée : 1h30 à 2h, parcours d'environ 1,5km accessible à tous
Tarif : 6€ la location du visioguide pour 4 personnes

■ Balade interactive « Au fil de l'eau »

A réaliser à pied ou à vélo, cette promenade géolocalisée propose de découvrir les richesses locales en lien avec l'eau (port, canal, écluse, la Saône, la prairie inondable...) sur un parcours de 5,5km à 9km (accessible à tous) au départ de la Maison de l'Eau et de la Nature. Un visioguide vous oriente et se déclenche automatiquement à chaque point d'intérêt pour agrémenter votre promenade par des vidéos, commentaires audio, diaporamas photos et jeux. Un moment convivial idéal pour découvrir toutes ces merveilles !
Durée : 2 à 3h selon parcours
Tarif : 5€ la location du visioguide pour 4 personnes.

A vos agendas 2021

La programmation 2021 fera la part belle à de nombreuses animations :

■ Samedi 18 et dimanche 19 septembre, 14h à 18h « Journées Européennes du Patrimoine » Exposition, balades et jeu et sortie découverte en kayak / GRATUIT

Tout l'été les jeudis et dimanches « Sortie découverte en kayak au crépuscule autour du monde des castors »

■ Samedi 22 mai, 14h à 18h « Fête de la Nature » Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux / GRATUIT

■ Dimanche 23 mai, à 9h et 19h : « Sortie kayak sur les traces des castors » / GRATUIT sur réservation

■ Dimanche 14 mars, 14h à 17h « Le boulot et le bouleau, c'est bon pour la santé ! » Dune des Charmes à Sermoyer

■ Samedi 10 avril, 14 à 18h « 3e Fête de la récup' : créer, recycler, transformer soi-même... » Des stands et ateliers pour réaliser ou découvrir comment faire sa crème de soin, sa lessive... Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux / GRATUIT

Samedi 9 octobre, 14h à 18h « Fête de la Science et de sa Majesté l'arbre » / GRATUIT

Vendredi 29 octobre, 14h à 17h « Promenons-nous dans les bois ! » Lande tourbeuse des Oignons à Boz



Comité de jumelage intercommunal de Pont-de-Vaux

Jumelage avec Dornhan (Forêt Noire)



2020 avait bien commencé avec notre repas choucroute le 9 février à la salle des Fêtes de Pont-de-Vaux.

Animé par Murielle et Philippe Bagout, il a rassemblé plus de 200 danseurs et amis du jumelage. Ce fut un moment convivial apprécié de tous.

Une année bien remplie se préparait : échange scolaire, 150ème anniversaire des Pompiers à Dornhan (avec délégation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Pont-de-Vaux), célébration du 25ème anniversaire à Pont-de-Vaux, venue d'une chorale allemande pour le concert de la Sarra-sine en novembre, ...

Mais la situation s'est bien vite dégradée. Par prudence, nous avons préféré annuler notre assemblée générale à la veille du confinement. Et à notre grand regret, les rencontres prévues ont été ajournées l'une après l'autre. Le Marché de Noël de Dornhan (fin novembre) a lui aussi été supprimé.

Seuls les cours d'allemand pour adultes ont pu reprendre fin septembre, dans une grande salle mise à disposition par la Municipalité de Pont-de-Vaux, et avec respect des gestes barrières. Pour le moment, aucune date n'est fixée pour 2021. Toutefois les contacts avec notre ville jumelée ne sont pas rompus, ils se poursuivent grâce au téléphone et à Internet. Et nous attendons comme eux avec impatience le moment où nous pourrions nous retrouver.

Office du Tourisme



Une nouvelle présidente !

Françoise Bossan, adjointe au maire de la commune de Bâgé-Dommartin et présidente de la commission tourisme de la communauté de communes Bresse et Saône jusqu'en mars dernier, succède à Albert Grand à la présidence de l'Office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux à la tête d'un conseil d'administration renouvelé.

Une année compliquée

Malgré la fermeture brutale au public le 16 mars, une salariée en arrêt garde d'enfants, et les 2 autres salariées au chômage partiel à 50%, l'office de tourisme en télétravail a maintenu le lien à distance avec ses clients par téléphone, mail ou grâce aux sites internet.

Réouverture des bureaux le 16 juin après mise en place du protocole sanitaire en vigueur sur nos 3 sites (bureaux d'accueil de Bâgé-le-Châtel, de Pont-de-Vaux et sur le bateau). Les croisières ont quant à elles repris le mardi 8 juillet avec une capacité réduite à 50%.

Confinées à nouveau depuis le 30 octobre, ces périodes sont mises à profit pour mettre à jour la base de données Apidae, les sites internet, les éditions et commencer à préparer la saison 2021.

L'Office de tourisme vous informe du départ Floriane Michel, conseillère en séjour. Son professionnalisme et sa bonne humeur vont nous manquer. Pas de recrutement prévu dans l'immédiat compte-tenu de la conjoncture actuelle. Béatrice Pont et Frédérique Couturier se répartiront les tâches effectuées par Floriane.

Chute de la fréquentation

Nos bureaux d'accueil ont subi de plein fouet les conséquences de la pandémie conjuguées aux périodes de canicules. Moins 55% de fréquentation globale. La clientèle étrangère a brillé par son absence, moins 68% sur l'été et même si la clientèle française a été présente, elle accuse un recul de 46%.

Les demandes des clients concernent essentiellement les activités de pleine nature : sentiers pédestres et itinéraires vélos, les sorties nature de la maison de l'eau ont fait cartons pleins, et pour confirmer la tendance, la vente de cartes de pêche a progressé de 15% à l'office malgré la chute de fréquentation.

Le Bateau-restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 » a fonctionné du 8 juillet au 4 octobre. Moins 56% de passagers par rapport à 2019.

Les perspectives

L'équipe de l'office de tourisme a commencé à travailler à quelques actions du schéma de développement touristique.

Parmi les différents axes travaillés :

- Conforter et développer les liens et échanges avec les acteurs du tourisme avec la visite des prestataires qui permet de faire connaissance avec leurs entreprises, de diffuser des brochures, de les informer des services de l'office de tourisme.

- **Apporter un accompagnement numérique au prestataire** ; L'office de tourisme fait partie du collectif Inst'Ain numérique qui propose chaque année aux professionnels des web séminaires et la participation à la journée e-tourisme. Une aide technique qui permet de s'adapter à la digitalisation et aux nouvelles tendances de consommation accélérées par la pandémie.

- **Développer les visites guidées sur l'ensemble du territoire** par la création de produits touristiques à destination des groupes fait également partie des axes retenus. L'objectif de ce travail étant de développer la fréquentation des groupes sur les sites et chez les prestataires.

- **Développer une offre nature autour d'itinéraires vélo** (en lien avec le Plan vélo 01). L'office de tourisme en lien avec Ain-tourisme, est désormais habilité à déployer le label « accueil vélo » sur le territoire. Cette marque est réservée aux prestataires volontaires situés à moins de 5 kms des circuits de la voie bleue ou du futur tour de l'Ain à vélo mis en place prochainement par Ain-tourisme.

- **Conforter l'offre de randonnée pédestre** : 38 circuits jalonnent notre territoire dont le balisage nécessite un entretien annuel à la charge des communes.

Les bénévoles du conseil d'administration avaient prévu 3 expositions au cours de l'hiver reportées à des dates ultérieures en raison du 2ème confinement :

- **L'exposition concours photos** rassemblant et c'est un record, quelques 250 photos pour 60 participants

- **L'exposition des cadeaux de Noël** qui devrait gagner en qualité cette année en privilégiant des artisans professionnels.

- **L'exposition pédagogique** devrait avoir lieu sur le thème des templiers grâce à Bernard Valette et l'association Passion Patrimoine.

Mais les bénévoles espèrent vous accueillir nombreux lors de la Randonnée de l'office de tourisme programmée cette année à Replonges le dimanche 23 mai 2021.

Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

2 Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

Bureau d'information touristique : 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel

03 85 30 30 02 - contact@bage-pontdevaux-tourisme.com - www.bage-pontdevaux-tourisme.com

<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme> - Instagram : [bage_pontdevaux_tourisme](https://www.instagram.com/bage_pontdevaux_tourisme)

Pour les croisières à bord du bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 » : www.croisieresurlasaone.com

Calendrier des fêtes 2021

Premier semestre

JANVIER	Mardi 5	St BEAAL : Vin Chaud de la Marche
	Jeudi 7	Assemblée Générale du Club de Randonnées
	Vendredi 8	Rantaplan : Galette
	Jeudi 14	Assemblée Générale du fleurissement
	Dimanche 24	Cantine : Petit Marché
	Dimanche 31	Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Repas
FEVRIER	Samedi 6	Plat à emporter : Sou des écoles
	Mercredi 10	Repas des aînés de St BEAAL
	Vendredi 19	Loto des Chasseurs
	Samedi 20	Vente de plats au stade : Jaunes et Bleus
MARS	Samedi 6	Soirée Moules-Frites : Garderie Les P'tits Loups
	Dimanche 14	St BEAAL : Spectacle
	Vendredi 19	FNACA : Repas
	Samedi 20	Chasse : Repas des propriétaires
	Dimanche 27	Cantine : Tour du Monde Des Jeux
AVRIL	Samedi 17 Dimanche 18	Concert Ran Tan Plan
	Dimanche 25	Randonnée : St BEAAL
	Vendredi 30	Garderie : vente de plats à emporter
MAI	Samedi 8	Tournoi au stade de rugby : Jaunes et Bleus
	Mercredi 26	St BEAAL : Concours de Pétanque Interne
	Jeudi 27	St BEAAL : Troc Plants
JUIN	Vendredi 18	Fête de la musique
	Mercredi 23	Apéritif St BEAAL
	Vendredi 25	Fête de l'école : Sou des écoles

Ces manifestations se tiendront sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

Calendrier des fêtes 2021

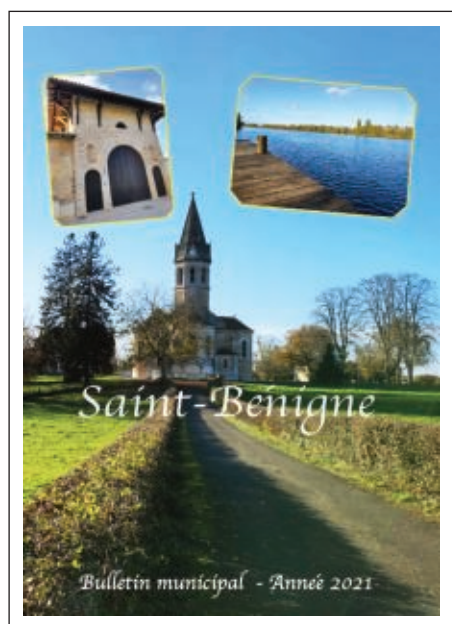
Deuxième semestre

JUILLET	Samedi 17	Conscrits : Bal
	Samedi 24	Conscrits : Banquet
	Dimanche 25	Conscrits : Matefaims
AOÛT	Dimanche 27	Ternant : Fête de quartier
SEPTEMBRE	Samedi 4	Portes ouvertes : St BEAAL
	Dimanche 5	Challenge Besson-Bouvard : RCHB
	Jeudi 9	Assemblée Générale : St BEAAL
	Dimanche 17	Portes ouvertes : Pré Fleuri
	Samedi 18 Dimanche 19	Rantanplan : 30 / 31 ans
	Vendredi 24	Assemblée Générale : Cantine, Garderie, Sou des Ecoles
OCTOBRE	Samedi 2 ou Samedi 9	Repas du C.C.A.S
	Dimanche 17	Plats à emporter au stade (boudin et boulettes) Jaunes et Bleus
NOVEMBRE	Dimanche 7	Vente de plats à emporter. (andouillettes et saucisses) C.P.I Amicale des Sapeurs-Pompiers
	Jeudi 11	Commémoration de l'Armistice. Repas communal
	Dimanche 14	Bourse aux jouets et plats à emporter : Sou des écoles
	Samedi 20	Beaujolais Nouveau : St BEAAL
DECEMBRE	Samedi 4	Vente de sapins : Sou des écoles
	Vendredi 10	Fête de Noël : Sou des écoles
	Vendredi 17	Noël de la garderie Les P'tits Loups et dégustation d'huîtres
	Dimanche 19	Vente andouillettes et saucisson chaud au stade Jaunes et Bleus

Ces manifestations se tiendront sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire



LES CONSCRITS DES CLASSES EN 0



La première page de couverture
a été composée avec des vues du
patrimoine de la commune.

Commune de Saint-Bénigne

Bulletin municipal
Année 2021